

## **CDEN du 25 janvier 2017**

### **Déclaration du SE-Unsa**



M l'Inspecteur d'académie,

Pour la dernière année de cette législature, vous avez à nouveau une dotation positive – de 125 postes – qui améliore enfin le taux d'encadrement (le P/E).

**Si les 40 créations de postes « hors la classe »**, prévus dans les documents, sont une bonne chose. Les remplaçants, les ULIS, les « plus de maitres que de classe » sont nécessaire.

Ces créations **montrent les manques** :

- sur l'ASH, il n'y a rien pour les RASED.
- sur la formation : aucun création de PEMF déjà surchargés (alors qu'il est prévu plus de stagiaires).

Sur les classes, **le solde ouverture-fermeture d'une trentaine de postes** absorbe la hausse démographique ; **il n'y a pourtant aucune amélioration** :

- sur le « seuils départementaux », notamment en maternelle.
- sur les élèves d'ULIS, qui sont inclus dans les classes mais ne comptent pas dans le nombre d'élèves.
- sur les seuils des écoles « presque REP », le seuil provisoire ne bougent toujours pas, le provisoire semble s'installer
- sur les TPS (toutes-petites sections), ils ne comptent toujours pas.

Autant de manque qui rendent peu visible les améliorations...

Cette année, vous avez **créé 50 postes de remplaçants**.

**Cette amélioration a disparu à la rentrée** avec le manque de personnels.

Faute d'enseignants affectés dans le département, nous n'avons pas pu voir d'amélioration.

Les personnels, encore cette année, restent dans l'attente.

Nous ne nions pas les progrès mais nous voyons surtout les manques...